

Rimouski, le 11 février 2026

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains de l'Est du Québec dont les informations sont indiquées ci-haut.

Il vous sera possible de dîner sur place au coût de 20 \$ **payable en argent comptant seulement.**

En plus des affaires courantes du Syndicat, le président des Producteurs de grains du Québec (PGQ) viendra vous présenter les principaux dossiers sur lesquels travaille l'organisation.

De plus, nous procéderons à la nomination des délégués qui représenteront le Syndicat à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec (partie syndicale). Les membres procéderont à l'élection des administrateurs. Pour cette année, les secteurs suivants sont en élection : Kamouraska (poste 2), Kamouraska (poste 1 – mandat d'un an), La Matapédia, Rimouski-Neigette, La Matanie, Rivière-du-Loup et Gaspésie-Les Îles (mandat d'un an).

Veuillez prendre note que les producteurs qui sont intéressés par un poste de délégué à l'AGA des Producteurs de grains du Québec 2026 ou d'administrateur du Syndicat, mais qui ne pourront être présents à l'assemblée sont priés d'en informer le secrétaire par courriel au epage@upa.qc.ca ou par la poste au 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5.

Espérant que vous viendrez en grand nombre à votre assemblée générale annuelle, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le président,



Éric Page, agr., secrétaire-délégué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

Date : Mercredi 25 février 2026

Heure : Inscription : 9 h 30 — Début de la réunion : 10 h

Endroit : Hôtel Quality Inn & Suites

1015, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli

Projet d'ordre du jour

10 h Ouverture de la réunion

- 1- Mot de bienvenue;
- 2- Adoption de l'avis de convocation;
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 février 2025;
- 5- Lecture et adoption du rapport d'activités du Syndicat;
- 6- Lecture et adoption du rapport financier du Syndicat;
- 7- Élection des délégués et substituts à l'AGA des Producteurs de grains du Québec (partie syndicale);
- 8- Procédure d'élections et élection des administrateurs parmi les délégués des secteurs;
- 9- Mot du représentant des Producteurs de grains du Québec;

12 h Ajournement pour le dîner

13 h 15

- 10- Mot du représentant des Producteurs de grains du Québec (suite);
- 11- Forum et résolutions;
- 12- Message de la présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Mme Nathalie Lemieux;
- 13- Divers;

15 h 30 Clôture de l'assemblée.



Rimouski, le 11 février 2026

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée du groupe 01 (Plan conjoint), suivant le règlement de division en groupes des productrices et producteurs de grains du Québec. Cette réunion se tiendra le :

Date : Mercredi 25 février 2026
Heure : Immédiatement après la réunion syndicale, vers 15 h 30
Endroit : Hôtel Quality Inn & Suites
1015, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli

Cette assemblée suivra l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains de l'Est du Québec.

Le principal point à l'ordre du jour sera la nomination des délégués qui représenteront la région lors de l'assemblée générale annuelle du groupe 01 au Plan conjoint 2026 administré par les Producteurs de grains du Québec.

Les producteurs qui sont intéressés par un poste de délégué au Plan conjoint, mais qui ne pourront être présents à l'assemblée, sont priés d'informer le secrétaire de leur intérêt d'agir à titre de délégué soit par courriel au epage@upa.qc.ca ou par la poste au 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-délégué,


Éric Pagé, agr.

ÉP/co